



Un probleme avec un garage

Par **sumchanlin**, le **27/11/2008** à **18:14**

desoler si je l'ai pas mis au bon endroit.

j'ai acheter un voiture d'occasion il y a six mois j'avais une garantie de l'entreprise de 3 mois ou 5000 km. quand j'ai acheter ma voiture ils ont changés la tête de cardan et a l'heure d'aujourd'hui mon cardan a lacher et ca fait six mois qu'il a été angé j'ai roulé 10000 km. quand j'ai appeler le garage il m'a dis que la piece n'etait pas sous garantie par le fournisseur et que lui aussi me garantissait pas la piece.

as t'il raison. c'est lui qui a effectuer la reparation es ce qu je ne beneficie pas d'une garantie plus longue de la piece qu'il m'a changer. sachant que le fournisseur lui a dit qu'elle n'etait pas garantie suite a un mauvais graissage du a l'eclatement du soufflet et que le soufflet n'est pas garanti en cas d'eclatement. il me semblait que du moment quil me met une piece neuve la piece a une garanti du conccessionnaire d'un an.merci d'avance